



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 10 septembre 2018
N° 689

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion du Comité exécutif du CNI

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, a présidé le lundi 10 septembre à Bercy le comité exécutif du Conseil national de l'industrie (CNI), en présence de **Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'Éducation nationale et de **Delphine Geny-Stephann**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances.

Deux sujets étaient plus particulièrement à l'ordre du jour :

- le développement de coopérations renforcées entre l'industrie et le ministère de l'éducation nationale
- l'élaboration d'un plan en faveur du développement de l'industrie du futur.

S'agissant du premier point, Bruno Le Maire et Jean-Michel Blanquer ont engagé une **coopération renforcée pour développer l'attractivité des filières industrielles, et notamment améliorer l'image de l'industrie auprès des jeunes**. L'industrie se transforme et ses métiers se réinventent : les soudeurs doivent piloter des robots, les forgerons maîtriser l'analyse de données de plus en plus complexes. Pour mieux répondre à ces enjeux, les ministres ont signé une convention avec France industrie qui comporte des mesures ciblées réparties en cinq axes :

- **stimuler la découverte par les élèves des métiers de l'industrie** en développant les dispositifs d'accueil d'élèves de collège et de lycée dans les entreprises industrielles (stage d'observation pour les élèves de 3^{ème}, visites, journées portes ouvertes, dispositifs « classe en entreprise » etc.), avec pour point d'orgue la Semaine de l'industrie, dont la prochaine édition aura lieu du 18 au 24 mars 2019 ;
- **favoriser les parcours d'excellence des élèves engagés dans les filières industrielles**, et sécuriser leur insertion professionnelle notamment en développant le nombre et la qualité des périodes de formation en milieu professionnel ;
- **former les personnels de l'éducation nationale à l'évolution de l'industrie et de ses métiers** notamment en concevant des parcours de découverte spécifiques ;
- **développer des ressources numériques pédagogiques en valorisant et en facilitant le déploiement de la plateforme de ressources pédagogiques « ETINCEL »**, ainsi que la multiplication des coproductions de ressources et le soutien d'entreprises partenaires au développement de la plateforme ;
- **faciliter l'articulation des dispositifs nationaux avec les acteurs sur les territoires** en contribuant au développement qualitatif des dispositifs, labels et écosystèmes existants (pôles de compétitivité, campus etc.) des deux ministères.



Les membres du Conseil national de l'industrie ont également débattu d'un ensemble de mesures ayant vocation à être intégrées dans un **plan d'action pour la transformation numérique de l'industrie qui sera rendu public par le Premier ministre le 20 septembre** :

- le pilotage par l'**Alliance pour l'Industrie du Futur (AIF)** d'une nouvelle feuille de route qui vise à accélérer le déploiement de la quatrième révolution industrielle en France ;
- la mise en place de **plateformes numériques partagées dans chaque filière** pour améliorer le lien entre donneurs d'ordre et sous-traitants ;
- le **développement dans chaque région de campus d'accélération de l'industrie du futur**, pour permettre l'appropriation de ces technologies et méthodes, ainsi que le renforcement de l'offre de conseil à destination des PME en la matière ;
- le **soutien à l'investissement des PME industrielles dans la robotisation et la transformation digitale** pour leur permettre de déclencher la décision d'investissement, en plus des financements déjà proposés par les régions et Bpifrance.

Cette réunion a enfin permis de faire le **point sur l'avancement des 16 comités stratégiques de filières** et notamment sur les 5 contrats de filières en cours de finalisation (Bois, Chimie-matériaux, Alimentaire, Construction, Industrie électroniques). L'ensemble des contrats de filières seront signés d'ici à la fin de l'année.

Pour Bruno Le Maire : « *L'urgence, c'est de réconcilier les jeunes générations avec l'industrie. La France reste un grand pays industriel. Les métiers proposés sont des métiers d'avenir qui font appel à la créativité. La quatrième révolution industrielle constitue une formidable opportunité pour nos entreprises et leurs salariés. Notre industrie doit s'en saisir et investir dans ces nouvelles technologies. Le Gouvernement présentera prochainement un plan d'action pour l'industrie du futur pour l'y aider.* »

Pour Jean-Michel Blanquer : « *L'industrie est un enjeu d'avenir. Avec la transformation de la voie professionnelle que nous conduisons, notre objectif est donc de donner aux jeunes générations l'opportunité de connaître les défis industriels de notre pays, pour découvrir les opportunités qui s'offrent à eux. C'est ainsi que l'on prépare dès aujourd'hui les réussites de demain* »

* * *

La mission du Conseil national de l'industrie est d'éclairer et de conseiller les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie et des services à l'industrie en France, aux niveaux national et territorial et international, en intégrant les enjeux à l'export. Présidé par le Premier ministre et vice-présidé par Philippe Varin, le CNI réunit les entreprises et les représentants des salariés autour de thèmes stratégiques comme la formation, l'innovation, le financement des entreprises, l'économie circulaire ou encore le développement international. Le CNI est doté d'un Comité exécutif resserré ayant un rôle d'orientation et de pilotage des travaux, qui se réunit à chaque trimestre.

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13
Cabinet de Jean-Michel Blanquer 01 55 55 30 10

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
spresse.education@education.gouv.fr